



QUÉBEC  
MRC DE DEUX-MONTAGNES  
VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE le rapport financier de l'année 2024 sera déposé par la trésorière Mme Caroline Lajeunesse lors de la séance du conseil qui aura lieu le **mercredi 11 juin 2025, à 20h00, à la salle du conseil située au 3000 chemin d'Oka, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac,**

QUE le vérificateur externe déposera et présentera son rapport lors de la même séance,

le tout, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19)*.

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de juin 2025.

*Original signé*

Louis Pilon, M.Sc., M.Éd., DESSAP

Greffier-Directeur des services juridiques